

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 02/08/2024 - 11447 - 2005 B 40087 - 422 480 145 - A.I.R.
COURTAGE ASSURANCES

A.I.R. COURTAGE ASSURANCES

Société de courtage d'assurances à responsabilité limitée au capital de 61.712 euros

Siège social : Hôtel d'Entreprises Pierre Blanche – Allée des Lilas

01150 SAINT-VULBAS

422 480 145 RCS BOURG EN BRESSE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**Pour copie certifiée conforme,
La Gérance**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'K' shape, positioned over the text 'La Gérance'.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL A. I. R. COURTAGE ASSURANCES										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12											
Adresse de l'entreprise										ALLEE DES LILAS 01150 SAINT VULBAS										Durée de l'exercice précédent*										12											
Numéro SIRET*										42248014500032										Néant										*											
																				Exercice N clos le, 31/12/2023																					
Capital souscrit non appelé										(I) AA		Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3																			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB							AC																								
		Frais de développement *								CX							CQ																								
		Concessions, brevets et droits similaires								AF		461 141					AG					358 139 103 002																			
		Fonds commercial (1)								AH		1 179 947					AI					1 179 947																			
		Autres immobilisations incorporelles								AJ							AK																								
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles								AL		109 597					AM					109 597																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN							AO																								
		Constructions								AP							AQ																								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR		1 752					AS					1 752																			
		Autres immobilisations corporelles								AT		296 466					AU					199 522 96 943																			
		Immobilisations en cours								AV							AW																								
		Avances et acomptes								AX							AY																								
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS							CT																								
		Autres participations								CU							CV																								
		Créances rattachées à des participations								BB							BC																								
		Autres titres immobilisés								BD							BE																								
		Prêts								BF							BG																								
		Autres immobilisations financières*								BH		6 678					BI					6 678																			
	TOTAL (II)										BJ		2 055 582					BK					559 413 1 496 168																		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL							BM																							
En cours de production de biens								BN							BO																										
En cours de production de services								BP							BQ																										
Produits intermédiaires et finis								BR							BS																										
Marchandises								BT							BU																										
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV							BW																								
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX		11 764					BY					7 848 3 915																			
		Autres créances (3)								BZ		128 837					CA					128 837																			
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB							CC																								
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD		159 748					CE					159 748																			
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF		2 222 418					CG					2 222 418																				
	Charges constatées d'avance (3)*								CH		35 415					CI					35 415																				
	TOTAL (III)								CJ		2 558 184					CK					7 848 2 550 335																				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																																
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																																
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																																
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO		4 613 766					1A					567 262 4 046 504																			
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										(3) Part à plus d'un an										CR	
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise			SARL A . I . R . COURTAGE ASSURANCES		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 61 712)			DA	61 712	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 177 342	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 040	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	424 959	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	141 850	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 810 903	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	226 535	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	275 820	
	Dettes fiscales et sociales			DY	286 139	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	3 787	
	Autres dettes			EA	1 443 316	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 235 601		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 046 504		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 070 854
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.I.R.COURTAGE ASSURANCES										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	3 288 183	FH		FI	3 288 183		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	3 288 183	FK		FL	3 288 183		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	93 499		
	Autres produits (1) (11)							FQ	3 335		
				Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 385 019		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	1 044 571		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	140 592		
	Salaires et traitements*							FY	1 456 672		
	Charges sociales (10)							FZ	441 097		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*							GA	113 780	
									GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD			
	Autres charges (12)							GE	2 220		
							GF	3 198 935			
							GG	186 083			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	985		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN	19 566		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
								GP	20 551		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	3 290		
	Différences négatives de change							GS	26 631		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
								GU	29 922		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)											
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											
							GV	(9 371)			
							GW	176 712			

Désignation de l'entreprise			SARL A. I. R. COURTAGE ASSURANCES		Néant ☐ *			
					Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	17 146			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	17 146			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	17 146			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	52 009			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 422 717			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 280 867			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	141 850			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	93 499		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 595		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires		A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion						17 146		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

SARL A.I.R.COURTAGE ASSURANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 046 505 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 141 850 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 179 947			1 179 947
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	442 721	128 017		570 739
Immobilisations incorporelles	1 622 669	128 017		1 750 686
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 752			1 752
- Installations générales, agencements aménagements divers	67 171			67 171
- Matériel de transport	20 038	48 230		68 268
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	149 350	11 677		161 027
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	238 311	59 907		298 218
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 679			6 679
Immobilisations financières	6 679			6 679
ACTIF IMMOBILISE	1 867 659	187 924		2 055 583

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	128 017	59 907		187 924
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	128 017	59 907		187 924
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	1 105 819
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	74 128
Total	1 179 947

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	285 338	72 801		358 139
Immobilisations incorporelles	285 338	72 801		358 139
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 752			1 752
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 193	7 249		46 442
- Matériel de transport	15 374	9 876		25 249
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 977	23 854		127 831
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	160 295	40 980		201 275
ACTIF IMMOBILISE	445 633	113 781		559 414

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 182 695 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 679		6 679
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 764	11 764	
Autres	128 837	128 837	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	35 415	35 415	
Total	182 695	176 017	6 679
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	7 881
Avoir à recevoir charges locatives	1 917
Aides à l'embauche à recevoir	2 500
Rbt formation à recevoir	1 800
Remb cotis à recevoir	3 547
Remboursement ij a recevoir	9 866
Produits financiers à recevoir	3 512
Total	31 024

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 61 712,00 euros décomposé en 551 titres d'une valeur nominale de 112,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	551	112,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	551	112,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 235 601 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	226 536	61 789	160 361	4 386
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 821	275 821		
Dettes fiscales et sociales	286 140	286 140		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 788	3 788		
Autres dettes (**)	1 443 317	1 443 317		
Produits constatés d'avance				
Total	2 235 601	2 070 854	160 361	4 386
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	186 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	45 754			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Electricite a payer	386
Loyer informatique à payer	474
Charges loc a payer	7 248
Eau à payer	480
Commissions à payer	196 193
Honoraires a payer	5 340
Téléphone à payer	135
Tickets restaurants à payer	3 788
Dettes prov p/cong.a pay.	88 938
Prime a payer	2 400
Formation continue et taxe apprenti	3 359
Taxe apprentissage	1 008
Charges soc s/cong.payes	41 448
Charges sociales sur prime a payer	1 080
Charges sociales gérants à payer	550
Cet a payer	4 205
Taxe vehicules societes a payer	1 728
Total	358 760

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance d avance	480		
Locations d avance	15 472		
Charges sociales gerant d avance	4 180		
Maintenance d avance	330		
Documentation d avance	1 499		
Honoraires d avance	461		
Salons expositions d avance	5 356		
Publicité d avance	4 880		
Cotisations d avance	2 757		
Total	35 415		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 50 288 euros

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 50 288 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- o Année de calcul : 2023
- o Taux d'actualisation : 2 %
- o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- o Convention collective : Assurances (cabinet de courtage d'assurances et/ou de réassurances)
- o Table de mortalité : TG 05

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - o 64 ans pour la catégorie : Autres cadres (n4ds)
 - o 64 ans pour la catégorie : Employés administratif (n4ds)
 - o 64 ans pour la catégorie : Ouvriers (n4ds)
- Progression de salaires
 - o 2% Constant pour la catégorie : Autres cadres (n4ds)
 - o 2% Constant pour la catégorie : Employés administratif (n4ds)
 - o 2% Constant pour la catégorie : Ouvriers (n4ds)
- Taux de rotation
 - o moyen pour la catégorie : Autres cadres (n4ds)
 - o fort pour la catégorie : Employés administratif (n4ds)
- Taux de charges sociales patronales
 - o 45 % pour la catégorie : Autres cadres (n4ds)
 - o 40 % pour la catégorie : Employés administratif (n4ds)
 - o 40 % pour la catégorie : Ouvriers (n4ds)

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	50 398,33	50 398,33	50 398,33	61 712,00	61 712,00
Nombre d'actions ordinaires	450,00	450,00	450,00	450,00	450,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 870 237,04	2 004 828,35	2 319 459,18	2 925 894,50	3 288 183,52
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	182 342,23	363 308,33	412 540,13	97 866,78	307 639,96
Impôts sur les bénéfices	41 627,00	87 901,00	89 759,00	2 896,00	52 009,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	110 364,97	230 363,35	249 812,85	-1 363,79	141 850,16
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	312,70	612,02	717,29	211,05	568,07
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	245,26	511,92	555,14	-3,03	315,22
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	16	21	31	31	31
Montant de la masse salariale	548 134,00	646 329,78	769 260,66	1 476 358,16	1 456 672,23
Montant des sommes versées en avantages sociaux	206 208,20	240 550,84	273 186,71	424 413,57	441 097,84

A.I.R. COURTAGE ASSURANCES

Société de courtage d'assurances à responsabilité limitée au capital de 61.712 euros

Siège social : Hôtel d'Entreprises Pierre Blanche – Allée des Lilas

01150 SAINT-VULBAS

422 480 145 RCS BOURG EN BRESSE

DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 141.850,16 euros de la façon suivante :

- **La somme de** **1.131,20 euros**
A la Réserve Légale
Laquelle serait entièrement dotée
- **Le solde, soit la somme de** **140.718,96 euros**
A titre de dividendes à l'associé unique

La mise en paiement des dividendes aura lieu dans les délais légaux, à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'au cours des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice clos le	Dividendes*	Autres Revenus
31 décembre 2022	Néant	Néant
31 décembre 2021	249.813 euros	Néant
31 décembre 2020	230.363 euros	Néant

**En application de l'obligation d'information prévue par l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos susvisés étaient éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, dont peuvent bénéficier les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.*

**Pour copie certifiée conforme,
La Gérance**

